

VII. IMPLICATION DES AUTRES PARTENAIRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Le présent projet entre dans le cadre de la mise en œuvre du processus REDD+ et nécessitera l'implication des toutes les parties prenantes notamment les partenaires techniques et financiers.

- Sur le plan opérationnel : les communautés locales et les peuples autochtones, les jeunes, les femmes et la société civile seront mises à contribution.
- Sur le plan technique : les agences d'exécution nationales et internationales, les institutions de recherche, les ministères en charge.
- Sur le plan financier : le Gouvernement de la République du Tchad, la FAO l'ONU-REDD, le FEM, la BM, et la BAD.

VIII. PARITE HOMME- FEMME

L'aspect genre sera pris en compte par l'implication des femmes à 50% pour la mise en œuvre. Les activités génératrices des revenus pouvant contribuer à l'amélioration des conditions de vie des couches vulnérables. La création d'emploi à travers les activités planifiées.

IX. EXPERTISE ET CAPACITE OPERATIONNELLE PROPOSE

IX.1. Expertise

En matière de reboisement et de la lutte contre la désertification; le Tchad dispose d'une expertise avéré. Toutefois, une assistance technique des partenaires serait indispensable, l'équipe d'exécution doit être compose de :

- 1 ingénieur des eaux et forêts, coordonnateur ;
- 1 gestionnaire comptable ;
- 2 superviseurs principaux pour la surveillance ;
- 4 techniciens forestiers expérimentés en matière de production de plants et de reboisement;
- 1 cartographe ;
- 10 techniciens d'encadrement pour l'ensemble de 440 ha ;
- 1 spécialiste en communication ;
- 20 pépiniéristes ;

A cette équipe technique, s'ajoute le personnel d'appui constitué de cinq (5) conducteurs dont (3) chauffeurs poids légers, deux (2) chauffeurs poids lourds, mille trois cent vingt (1320) manœuvres et quarante et quatre (44) gardiens.

IX.2. Capacité opérationnelle

Dans le cadre d'exécution de ce projet un certain nombre de matériels ; équipements et infrastructures doivent être acquis :

- Kits de matériel informatique (Ordinateurs, imprimantes et accessoires) ;
- Equipement de cartographie ;
- Outil IEC ;
- Lot de mobilier et fournitures de bureau ;
- Lot de matériel de production de plants et reboisement ;
- Installation de 44 forages équipés des pompes solaires et de châteaux de 15 m³
- Installation des conduites d'eau ;
- Acquisition d'un tracteur de 155cv ;
- Une benne ;
- 3 véhicules 4 x 4 ;
- 12 motos DT ;
- Un magasin stockage ;
- Un local pour la sentinelle ;
- Clôture linéaire ;
- Groupe électrogène (20kva).

X. BUDGET PREVISIONNEL (EN F CFA)

Intitulé	Qté	Prix unitaire	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Total
Acquisition							
1. matériel informatique	1						
Kit informatique	1	8 000 000					8 000 000
Equipement de cartographie	1	5 000 000					5 000 000
fourniture de bureau	1	10 000 000	3 000 000	2 000 000	2 000 000	3 000 000	10 000 000
Lot de mobilier	1	5 000 000	5 000 000				5 000 000
Mise en place de la pépinière	2	100 000 000					100 000 000
Installation de forage équipé	44	15 000 000					66 000 000
Moyen roulant (3 véhicules, 1 benne, 1 tracteur ,12 moto DT)	1	150 000 000					150 000 000
Equipement IEC		4 000 000	4 000 000				4 000 000
Renforcement des capacités et appui institutionnel		50.000000	20.000000	20.000000	10.000000		50 .000.000
Assistance technique (PM)							
Fonctionnement							
Indemnité de l'équipe du projet		17.600.000	4.400.000	4.400.000	4.400.000	4.400.000	17.600.000
Salaire du personnel d'appui		20.600.000	5.150.000	5.150.000	5.150.000	5.150.000	20.600.000

Salaire Main d'œuvre				60.480.000	60.480.000	60.480.000	241 920.000
Mission de terrain		80.000.000	20.000.000	20.000.000	20.000.000	20.000.000	80.000.000
Carburants, lubrifiant et entretiens des moyens roulants		FF	25.000.000	25.000.000	25.000.000	25.000.000	100.000.000
Groupe électrogène (20 KVA)		ff	10 000 000			10 000 000	
Total						868 120 000	
Imprévu (5%)						43 406 000	
Total général						911 526 000	



UN-REDD
PROGRAMME



GRUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT



Projet de « Surveillance et de MNV Nationaux avec une approche Régionale »

UNIVERSITE D'ETE SUR LES SYSTEMES NATIONAUX DE SURVEILLANCE DES FORETS ET DE
MESURE, NOTIFICATION ET VERIFICATION(MNV) DANS LE CADRE DE LA REDD+

Brazzaville, Résidence Elonda, du 1^{er} au 08 Juin 2014



NOTE CONCEPTUELLE DE LA DELEGATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Présenté à Brazzaville, le 07 juin 2014

Par la Délégation de la RDC composée de :

Mr. ASSANI ONGALA (CNREDD)

assani_hassan@yahoo.fr

Mr. Eric KISEBA (DDD)

ericngoykiseba@gmail.com

Mr. Patrick KONDJO (DIAF)

patrick_kondjo@yahoo.fr

Mme Nadine TSHINGA (DIAF)

nadinatshinga@yahoo.fr

Mme Providence OMONA (DDD)

omonafale@gmail.com

Mr. Jean Jacques BAMBUTA

(CNREDD)jjbambuta@yahoo.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
I. TITRE DE LA PROPOSITION.....	2
II. RESUME DU PROJET.....	2
III. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	2
IV. OBJECTIFS ET RESULTATS DU PROJET	4
4.1. Objectifs.....	4
4.2. Résultats.....	4
V. ACTIVITES ET METHODES	4
5.1. Activés	4
5.2. Méthodes.....	5
VI. VIABILITE DU PROJET.....	5
VII. PLAN DE TRAVAIL.....	1
VIII. IMPLICATION DES AUTRES PARTENAIRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX	4
IX. PARITE HOMME-FEMME	4
X. EXPERTISE ET CAPACITE OPERATIONNELLE PROPOSE.....	5
XI. BUDGET.....	5

I. TITRE DE LA PROPOSITION

GESTION COMMUNAUTAIRE DES FORETS DANS LES TERRITOIRES DE BOLOBO, MUSHIE, KWAMOUTH ET YUMBI AU BANDUNDU.

II. RESUME DU PROJET

Ce projet de gestion communautaire de la forêt, exécuté par les acteurs de la société civile, vise à pousser les communautés locales à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts à travers des actions concrètes initiées à la base. Ce projet consistera à accompagner les acteurs de la société civiles locales, les dynamiques communautaires, les autorités coutumières et locales dans :

1. l'aménagement et la cartographie participative des terroirs villageois;
2. la mise en place des mécanismes locaux de gestion et de l'utilisation des terres ;
3. la vulgarisation des pratiques agricoles durables ;
4. le renforcement des capacités des dynamiques communautaires et des acteurs de la société civile locale dans les problématiques de la gestion durable des forêts, le reboisement et la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts;
5. la vulgarisation de la législation forestière.

III. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

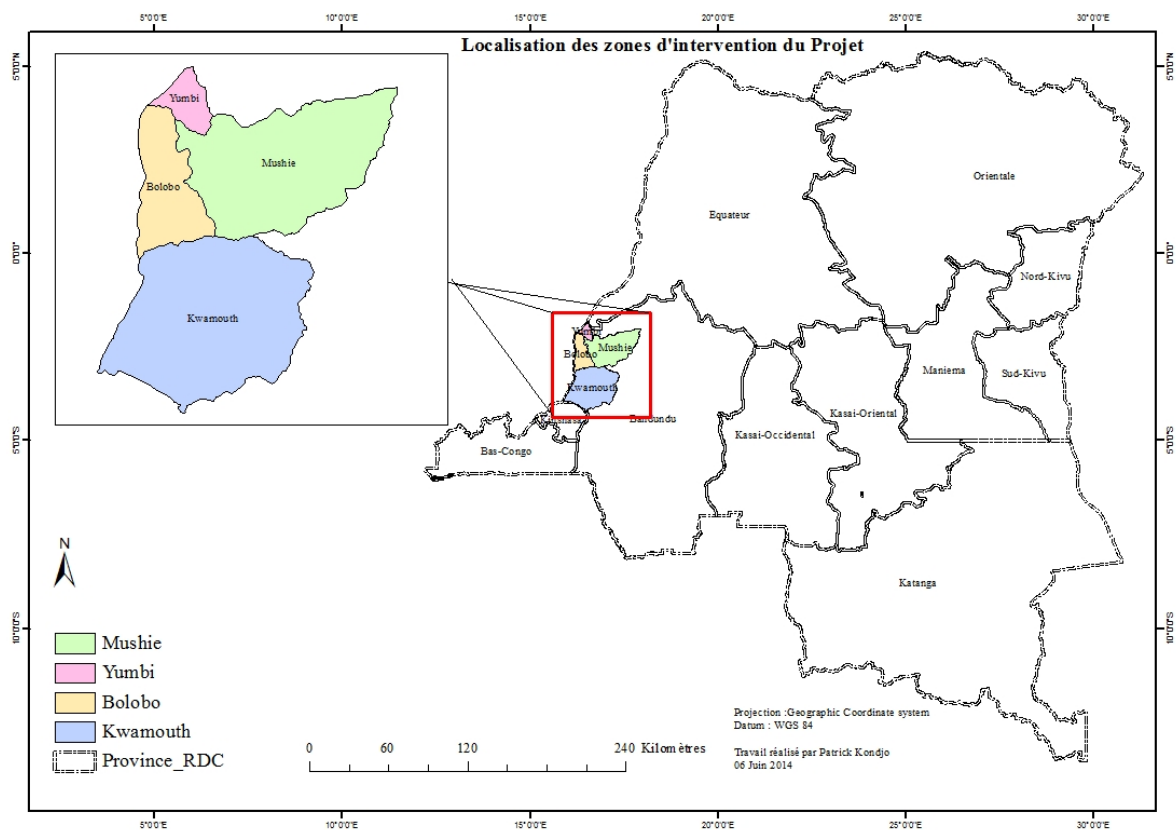
Depuis 2009, la RDC s'est engagée dans la construction du processus REDD+, une démarche voulue participative. La société civile nationale a pris une part importante à la construction de la dynamique nationale REDD+, à travers l'élaboration des outils de mise en œuvre du processus. Les divers projets de REDD+ en réalisation et/ou en cours de réalisation dans le pays sont initiés soit par l'Etat à travers le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, soit par des Privés ou la société civile. Cette dernière continue à prendre une part active à la mise en œuvre de ce processus. Bien qu'elle dispose des organisations capables de mener

efficacement des activités de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts, les organisations de la société au niveau local éprouvent un grand besoin d'encadrement et de renforcement de capacités en vue de leur autonomisation.

L'ambition de ce projet vise à responsabiliser et à amorcer une synergie entre les acteurs de la société civile sur le terrain, notamment à travers une dynamique des communautés locales à mener des activités qui contribuent à la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, au reboisement et à la gestion durable des ressources forestières.

En effet, les forêts des zones dans lesquelles ce projet sera exécuté, à savoir les territoires de Bolobo, Mushie, Kwamouth et Yumbi où l'accroissement de la population, la pauvreté ainsi que la demande en nourriture dans les grandes villes et agglomérations, poussent la population à pratiquer l'agriculture itinérante sur brûlis, la carbonisation, au prélèvement de bois de chauffe et au mauvais système d'utilisation des terres. Ces activités sont à la base de la déforestation et dégradation.

Carte de la zone d'intervention



IV. OBJECTIFS ET RESULTATS DU PROJET

4.1. Objectifs

Ce projet poursuit des objectifs que sont :

1. Aménager et cartographier d'une manière participative les terroirs villageois;
2. Mettre en place des mécanismes locaux de gestion et de l'utilisation des terres ;
3. Vulgariser des pratiques agricoles durables ;
4. Renforcer les capacités des dynamiques communautaires et des acteurs de la société civile locale, dans les problématiques de la gestion durable des forêts, le reboisement et la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts;
5. Vulgariser de la législation forestière et foncière.

4.2. Résultats

1. Aménagement et cartographie participative des terroirs villageois;
2. Mise en place des mécanismes locaux de gestion et de l'utilisation des terres ;
3. Vulgarisation des pratiques agricoles durables ;
4. Renforcement des capacités des dynamiques communautaires et des acteurs de la société civile locale, dans les problématiques de la gestion durable des forêts, le reboisement et la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts;
5. Vulgarisation de la législation forestière et foncière.

V. ACTIVITES ET METHODES

5.1. Activées

Ce projet réalisera les sept principales activités que sont :

1. Réaliser un micro zonage ;
2. Réaliser un plan simple de gestion ;
3. Exploitation communautaire des forêts ;

4. Sensibiliser les autorités locales, les organisations de la société civile, les communautés locales et autochtones aux pratiques de gestion optimale des terroirs villageois ;
5. Accompagner la structuration des communautés locales et les appuyer après clarification et limitation des terroirs villageois;
6. Définir le plan de développement communautaire ;
7. Identifier les zones agricoles prioritaires ;
8. Former les agriculteurs sur les techniques des pépinières ;
9. Créer des fermes modèles comportant des centre d'innovation ;
10. Sensibilisation en langues locales, formation, organisation des ateliers sur les textes légaux.

5.2. Méthodes

L'exécution de ce projet se fera dans une approche participative qui consistera à organiser des rencontres d'échanges. Ces dernières permettront aux représentants des populations locales de comprendre les problématiques ainsi que les solutions proposées. Des ateliers ainsi que des réunions de formation seront organisés autour des différentes thématiques du projet à l'intention des communautés locales.

Pendant la phase d'exécution du projet, outre les partenaires identifiés, les communautés locales seront directement impliquées au niveau opérationnel à travers la mobilisation, la négociation pour l'élaboration des plans simples de gestion des forêts.

Ainsi, la méthodologie proposée pour la mise en œuvre du projet est entièrement participative avec une forte implication des communautés. Il sera prévu la mise en place des cadres de concertation formelle entre tous les acteurs au niveau de chaque zone où sera développé le projet. L'approche genre doit être respectée dans la mise en œuvre de toutes les activités du projet.

VI. VIABILITE DU PROJET

Dans la zone où le projet sera exécuté, il existe des écosystèmes forestiers parmi lesquels figurent la forêt primaire et toutes ses branches secondaires qui sont menacées de disparition suite à la déforestation et à la dégradation. Les bénéfices sociaux et environnementaux liés à la réalisation de ce projet sont énormes. Les

communautés locales qui sont dans les zones de ce projet verront leurs conditions de vie améliorées, notamment grâce au revenu de l'agriculture pratiquée durablement et aux meilleurs systèmes d'utilisation des terres. La cartographie des terroirs villageois permettra à diminuer les conflits fonciers entre les communautés. L'implication de la société civile locale et des dynamiques communautaires dans la gestion des forêts entrainera une adhésion et une mobilisation des autochtones au processus REDD+. Le projet aura des impacts socio positifs très importants au niveau de la sécurité alimentaire, de l'emploi, de la santé et du cadre de vie de la population.